

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 64 (1984)
Heft: 1

Vorwort: Editorial
Autor: Geiser, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y a un an, à pareille époque, j'évoquais dans ces mêmes colonnes l'imminence de la visite officielle en Suisse de Monsieur François Mitterrand, Président de la République.

Le moment est venu de mettre en regard des espérances qu'avaient suscitées les entretiens du Chef de l'État avec le Conseil fédéral les résultats obtenus.

La contribution exceptionnelle de la Suisse à la balance française des paiements avait été soulignée et il avait été reconnu qu'en contrepartie les interventions de la douane et du fisc français, en particulier dans le domaine du contrôle des changes, seraient modérées.

Si, sur le plan de la balance commerciale, la contribution de la Suisse s'est encore affirmée au cours de l'année dernière ⁽¹⁾, force est de constater que la pratique de l'administration douanière française, après une amélioration passagère qui a permis entre autres la solution de certains dossiers contentieux importants, s'est durcie à nouveau au cours des derniers mois.

Les tracasseries et les interventions de la douane française tant aux frontières que sur le territoire français se sont multipliées. Il s'y ajoute qu'une certaine presse a repris ses attaques, singulièrement répétitives, contre le système bancaire suisse. On peut s'interroger sur la finalité de ce comportement.

En tout cas, les industriels, commerçants et travailleurs directement concernés déplorent cette situation et souhaitent ardemment qu'il y soit mis un terme.

Il s'agit désormais d'un problème politique qui devrait être traité comme tel par les autorités fédérales.

Le « client » suisse, par son importance, mérite à n'en pas douter quelques égards.

Les pressions exercées par la douane sur les frontaliers français et sur les ressortissants suisses exerçant une activité industrielle ou commerciale en France doivent cesser. A défaut, c'est le courant même des échanges franco-suisses, toujours largement bénéfiques pour la France – on ne saurait jamais assez le répéter –, qui pourrait être remis en cause, de même que le statut des frontaliers français.

Nul doute que la raison l'emportera et que l'administration compétente recevra des autorités supérieures françaises des instructions dans ce sens.

C'est le vœu qu'exprime notre Compagnie.

André GEISER
Président de la Chambre de
Commerce suisse en France

(1) En 1983, solde positif en faveur de la France de 13 milliards FF (1982, 8,9 mia FF).